SIAAP
Service public de l'assainissement francilien

RAPPORT

DLE
Direction des Laboratoires et de l'Environnement
Laboratoire d'Analyses et Prélèvements
82 avenue Kléber 92700 COLOMBES
Tél : 01.41.19.53.64 E-mail : receptionlabo@siaap.fr

cofrac ESSAIS
Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n° 1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Votre commande : **VALORISATION AGRO BTC (3616)**
Nom de projet : **SAV**
Echantillon(s) reçu(s) le : **17/03/2023**
N° du rapport d'analyses : **LAB-LAP-2023-1483**
Rapport autorisé le : **30-MARS -2023 14:39**

SIAAP SEINE AVAL
Delphine LEGRAND
FROMAINVILLE BP104
78603
MAISONS LAFFITTE

* Seuls certains essais rapportés dans ce document sont couverts par l'accréditation. Ils sont identifiés par un astérisque.
r : délai trop long entre le prélèvement et la réception laboratoire.
Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.

Analyses des échantillons :

BO23-323 / BTC prélevé le 15-MARS -2023 00:00
Prélèvement non réalisé par le laboratoire

Analyse	Méthode	Date d'analyse				Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
Semaine prélèvement		17/03/2023				11	-		
Matières Sèches	NF EN 15934	17/03/2023	*			38.8	%		
Matières Volatiles %MB	NF EN 15935	17/03/2023	*			15.73	% sur brute		
C élémentaire brut	NF EN ISO 21663	27/03/2023	*			10.62	% sur brute		
C élémentaire TMB	NF EN ISO 21663	27/03/2023	*			106.20	kg/(t MB)		
N élémentaire brut	NF EN ISO 21663	27/03/2023	*			0.85	% sur brute		
N élémentaire TMB	NF EN ISO 21663	27/03/2023	*			8.50	kg/(t MB)		
Rapport C/N	Calcul	27/03/2023				12.5	-		
Sélénium	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 17294-2	21/03/2023	*			6.3	mg/kg MS		
Mercure	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 17852	21/03/2023	*			0.91	mg/kg MS	10	mg/kg MS
Aluminium	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	21/03/2023	*			5896	mg/kg MS		
Bore	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	21/03/2023				<34	mg/kg MS		
CALCIUM (en CaO)	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	21/03/2023	*			5.22	% sur brute		
Cadmium	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	21/03/2023	*			2.1	mg/kg MS	10	mg/kg MS
Cobalt	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	21/03/2023	*			6.2	mg/kg MS		
Chrome	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	21/03/2023	*			47.2	mg/kg MS	1000	mg/kg MS
Cuivre	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	21/03/2023	*			689	mg/kg MS	1000	mg/kg MS
Fer	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	21/03/2023	*			98639	mg/kg MS		
POTASSIUM (en K2O)	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	21/03/2023	*			0.06	% sur brute		
Arsenic	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 17294-2	21/03/2023	*			3.7	mg/kg MS		
MAGNÉSIUM (en MgO)	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	21/03/2023	*			0.45	% sur brute		
Manganèse	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	21/03/2023	*			225	mg/kg MS		
Molybdène	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	21/03/2023	*			7.6	mg/kg MS		
Sodium	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	21/03/2023	*			430	mg/kg MS		
Nickel	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	21/03/2023	*			24.9	mg/kg MS	200	mg/kg MS
Plomb	NF EN ISO 54321, NF EN	21/03/2023	*			93.7	mg/kg MS	800	mg/kg MS

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.
Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

	Analyse	Méthode	Date d'analyse				Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
		ISO 11885								
	Soufre	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	21/03/2023	*			24271	mg/kg MS		
	Zinc	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	21/03/2023	*			1641	mg/kg MS	3000	mg/kg MS
	Somme des 4 métaux : Chrome + Cuivre + Nickel + Zinc	Calcul	21/03/2023				2402	mg/kg MS	4000	mg/kg MS
	PCB 28	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	17/03/2023	*		r	<0.013	mg/kg MS		
	PCB 52	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	17/03/2023	*		r	<0.013	mg/kg MS		
	PCB 101	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	17/03/2023	*		r	<0.013	mg/kg MS		
	PCB 118	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	17/03/2023	*		r	<0.013	mg/kg MS		
	PCB 138	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	17/03/2023	*		r	0.021	mg/kg MS		
	PCB 153	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	17/03/2023	*		r	0.021	mg/kg MS		
	PCB 180	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	17/03/2023	*		r	0.016	mg/kg MS		
	Somme 7 PCB	Calcul	17/03/2023			r	0.11	mg/kg MS	0.8	mg/kg MS
	Fluoranthène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	17/03/2023	*		r	0.39	mg/kg MS	5	mg/kg MS
	Benzo[b]fluoranthène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	17/03/2023	*		r	0.21	mg/kg MS	2.5	mg/kg MS
	Benzo[a]pyrène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	17/03/2023	*		r	0.19	mg/kg MS	2	mg/kg MS
	Phosphore total (P2O5)	SIAAP_MOP_00096, SIAAP_MOP_00007 et tableur de calcul des oxydes LOG-084	21/03/2023	*		r	4.68	% sur brute		
	Azote ammoniacal (NH4)	Méthode Interne : SIAAP_MOP_00053	17/03/2023	*		r	0.177	% MB		
	pH	NF EN ISO 10390	17/03/2023	*		r	8.3	unité pH		
	Température de mesure du pH	Méthode interne	17/03/2023				20.7	°C		
	Prétraitement (séchage, broyage, tamisage, quartage) : refus	NF EN 16179	20/03/2023	*			<5.0	%		
	Prétraitement (séchage, broyage, tamisage, quartage) : Masse de matériaux étrangers retirés	NF EN 16179	20/03/2023	*			0.0	g		

Arrêté du 08/01/98 fixant les prescriptions applicables aux épandages des boues sur les sols agricoles pris en application du décret n°97-133 du 08/12/97 relatif à l'épandage des boues issues du traitement des eaux usées.

Observations liées aux résultats :
Les couples PCB101/PCB90 et PCB118/PCB106 ne sont pas séparés donc les échantillons positifs peuvent contenir l'un et/ou l'autre des composés. Cela peut surestimer la somme 7PCB, PCB101 et PCB118.

Légende :
BO : BOUE

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.
Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

Laure MENJOU
Responsable du Laboratoire

Analyse des échantillons semaine n° : 11

Siccité (moyenne des analyses quotidiennes) : 38.8%MS

- [ ] Boue Seine Aval +
- [x] Boue Réglementaire
- [ ] Boue Non Epandable
- [ ] Boue Non Conforme FNC n°

Date : 30/03/2023 Visa : Céline CORVISY Pilote de Projets Service 4 UPBD au Site Seine-Aval / SIAAP

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.
Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.